

### Coronavirus COVID-19 | Numéro 67

#### Programme de formation obligatoire à l'intention des membres du personnel, des médecins et des stagiaires

---

Afin d'approfondir ses connaissances et les impacts associés à la COVID-19, un programme de formation, sous forme de capsules vidéo éducatives, est maintenant obligatoire pour tous les membres du personnel, les médecins et les stagiaires. Ces capsules ont été réalisées par docteure Anaïs Lauzon-Laurin, microbiologiste-infectiologue au sein de l'organisation et sont accessibles depuis quelques semaines sur le site intranet.

Au total, sept capsules éducatives sont présentées pour une durée d'environ 60 minutes.

#### Comment accéder aux capsules éducatives

- Il est important de convenir avec votre gestionnaire du moment où vous visionnerez les capsules éducatives;
- De votre poste de travail informatique : via l'intranet dans la section *Coronavirus COVID-19*. Cliquez sur l'onglet *Capsules éducatives COVID-19*. Assurez-vous d'avoir des haut-parleurs ou des écouteurs afin de pouvoir écouter les capsules.
- De la maison : via le site Web du CISSS dans la section *Employés/COVID-19|Capsules vidéo* ou via le lien : <http://www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca/employes/covid-19-ou-sinformer/covid-19-capsules-educatives/>
- Vous pourrez les visionner à partir de n'importe quel appareil (ordinateur, portable, tablette ou téléphone intelligent).
- Une fois les sept capsules visionnées, le participant aura à remplir un formulaire confirmant le visionnement. Ce formulaire est à même la page du site intranet ou du site Web où sont hébergées les capsules.

#### Rémunération des membres du personnel

Le visionnement de ces capsules éducatives est rémunéré. Comme indiqué précédemment, vous devrez convenir à l'avance du moment où vous visionnerez ces capsules. Votre gestionnaire s'assurera ainsi d'inscrire le temps de formation sur le relevé de présence avec le bon code de paie. La liste des codes de paie est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://ciasslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/ciass\\_lanaudiere/Info\\_RH/Formation\\_et\\_compétences/Formulaires\\_et\\_outils/Liste\\_de\\_codes\\_de\\_paie\\_CISSSL\\_2017-12-21.pdf](http://ciasslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/ciass_lanaudiere/Info_RH/Formation_et_compétences/Formulaires_et_outils/Liste_de_codes_de_paie_CISSSL_2017-12-21.pdf)

La Direction invite donc dès maintenant les membres du personnel, les médecins et les stagiaires à visionner ces capsules éducatives afin de développer une meilleure connaissance des impacts de la COVID-19 et remercie Docteure Anaïs Lauzon-Laurin pour sa contribution.

**Source** : Direction générale